

ICARE
Société par actions simplifiée
Au capital de 300.000 €
Siège social : 4, allée des Peupliers - 78350 LES-LOGES-EN-JOSAS
530 118 389 RCS Versailles

La « **Société** »

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 Septembre,
À 11h30,

La société ICARE GROUP (l'« **Associé Unique** »), société à responsabilité limitée au capital de 1.228.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 833 597 164, siège social sis 4, allée des Peupliers, à LES LOGES EN JOSAS (78350), représentée par son gérant Monsieur Bertrand VILMER,

Agissant en sa qualité d'Associé unique de la société ICARE (la « **Société** »), une société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros, dont le siège social est 4, allée des Peupliers, à LES LOGES EN JOSAS (78350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 530 118 389, représentée par son Président ICARE GROUP, elle-même représentée par son gérant Monsieur Bertrand VILMER,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Président de la Société a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Le cabinet A4 Partners, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement avisé de l'ordre du jour des présentes décisions, est absent et excusé.

Ces documents ainsi que l'inventaire ont été adressés à l'Associé Unique et au Commissaire aux Comptes de la Société dans les délais prescrits par la loi et les statuts.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. Lecture du rapport de gestion et présentation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice ;
5. Rappel des dividendes précédents ;
6. Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
7. Conventions visées aux articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce ;
8. Quitus au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;



9. Pouvoirs pour formalités.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation au commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2023 ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des décisions proposées.

Le Président de la Société demande qu'il lui soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués à l'Associé Unique, ou, le cas échéant, tenu à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par la réglementation applicable.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Puis, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice de 385.235,72 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan et des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 385.235,72 euros au poste « Autres Réserves ».

Le compte « Autres Réserves » passera ainsi de 1.060,83 euros à 386.296,55 euros.

La réserve légale étant déjà dotée dans les limites légales, l'Associé Unique décide de distribuer, à titre de dividendes, la somme de 385.000 euros à l'Associé Unique, soit un dividende de vingt-cinq euros et soixante-six centimes (25,66 €) pour chacune des 15.000 actions composant le capital social de la Société.

L'Associé Unique décide que la somme de 385.000 euros sera prélevée en totalité sur le compte « Autres Réserves », qui passera de 386.296,55 euros à 1.296,55 euros.

L'Associé Unique décide que le dividende, dont la distribution vient d'être décidée, sera mis en paiement à compter de ce jour.



TROISIEME DECISION

Rappel des dividendes précédents

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes en €	Autres revenus distribués	
31-déc-2022	1.320.000 euros		
31-déc-2021	400.000 euros		
31-déc-2020	800.000 euros		

QUATRIEME DECISION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

L'Associé Unique approuve le montant des charges et amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 8.269 euros.

CINQUIEME DECISION

Conventions visées aux articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce

L'Associé Unique prend acte que les conventions réglementées suivantes sont intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. La convention d'intégration fiscale conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 29 janvier 2019, reconduite tacitement chaque année, la Société prenant en charge la quote-part d'IS de la société ICARE au 31 décembre 2023, la charge de l'intégration fiscale étant de 130 447 euros ;

Nous vous demandons de bien vouloir prendre que les conventions réglementées suivantes ont poursuivi leur exécution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. La convention d'assistance conclue entre la Société ICARE GROUP et les société ICARE, HELICOPTERES SANS FRONTIERES et AEROJET le 2 janvier 2019. Au 31 décembre 2023, la société ICARE a versé à ICARE GROUP la somme de 300 000 euros HT ;
2. La convention de bail conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 1^{er} janvier 2018. Au titre de l'exercice 2023, la Société a payé un montant de loyer de 6.000 € HT et de 600 € HT de charges.

SIXIEME DECISION

Quitus

L'Associé Unique donne *quitus* au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-

verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique de la Société.



SARL ICARE GROUP
Par : Bertrand VILMER



ECB

Expertise Comptable
— Conseil —

SARL ICARE GROUP

**4 ALLEE DES PEUPLIERS
78350 LES LOGES-EN-JOSAS**

**COMPTES ANNUELS
du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Ce l'pe c'pe



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE BERTI (E.C.B)

Bureau principal et siège social : 1 bis, av Christian Doppler – Bâtiment 5 – Parc FARADAY | 77700 SERRIS | 01.60.41.10.78 | www.cabinetecb.com

Bureau secondaire : 33 rue de l' Arcade Paris | 8^{ème} | 01.44.05.07.95 |

Société d'Expertise-Comptable

SAS au capital de 8.375 € | SIRET 428 772 289 000 81 | CODE APE 6920 Z | Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France

SARL ECB&ASSOCIES | 6 bis rue des Clénicolas | 17740 Sainte-Marie de ré | 05.46.42.33.07

Sommaire

Compte de résultat _____ 2



BN

COMPTES ANNUELS 2023



Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Chiffres d'affaires Nets	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			841,80	2 361,85	- 1 520	-64,36
Autres produits			11,49	348,38	- 337	-96,70
Total des produits d'exploitation (I)			530 182,63	487 774,64	42 408	8,69
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			153 962,48	133 366,65	20 596	15,44
Impôts, taxes et versements assimilés			11 281,37	7 248,46	4 033	55,64
Salaires et traitements			20 450,57	51 365,67	- 30 915	-60,19
Charges sociales			-6 365,84	17 488,39	- 23 854	-136,40
Dotations aux amortissements sur immobilisations			226 135,96	209 099,16	17 037	8,15
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			333 809,69	833 120,95	- 499 311	-59,93
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			378,40	116,84	262	223,86
Total des charges d'exploitation (II)			739 652,63	1 251 806,12	- 512 153	-40,91
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-209 470,00	-764 031,48	554 561	72,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 320 000,00	400 000,00	920 000	230,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			19 116,17	12 376,95	6 739	54,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				36 016,96	- 36 017	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 339 116,17	448 393,91	890 722	198,65
Dotations financières aux amortissements et provisions				380 000,00	- 380 000	-100
Intérêts et charges assimilées			102 857,88	82 690,85	20 167	24,39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			102 857,88	462 690,85	- 359 833	-77,77
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 236 258,29	-14 296,94	1 250 555	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 026 788,29	-778 328,42	1 805 117	231,92

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		56,00	- 56	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		18 279,37	- 18 279	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		18 335,37	- 18 335	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-18 335,37	18 335	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-130 447,00	-364 120,00	233 673	64,17
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 869 298,80	936 168,55	933 130	99,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	712 063,51	1 368 712,34	- 656 649	-47,98
RESULTAT NET	1 157 235,29	-432 543,79	1 589 779	367,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



A4 Partners

Immeuble D1
66, Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tel. +33 (0)1 55 74 69 69
www.groupea4.com

Rapports du Commissaire aux Comptes Exercice clos le 31 décembre 2023

ICARE GROUP

SARL au capital de 1 228 000 €
4, allée des peupliers
78350 Les Loges-en-Josas
R.C.S. Versailles : 833 597 164



A4 Partners

Immeuble D1
66, Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tel. +33 (0)1 55 74 69 69
www.groupea4.com

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ICARE GROUP

SARL au capital de 1 228 000 €
4, allée des peupliers
78350 Les Loges-en-Josas
R.C.S. Versailles : 833 597 164

A 4 Partners est membre du Groupe A4.

A4 Partners est membre du Groupe A4 - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à PARIS
SAS au capital de 49 028 euros - RCS PARIS 484 214 291 - TVA intracommunautaire FR82484214291

© 2024 Groupe A4

ICARE GROUP

SARL au capital de 1 228 000 €

4 allée des peupliers

78350 Les Loges-en-Josas

R.C.S. Versailles : 833 597 164

A l'Assemblée Générale de la Société ICARE GROUP,

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICARE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

6. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

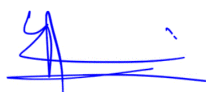
Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Paris, le 17 octobre 2024

A 4 Partners

Commissaire aux Comptes



Marc LUCCIONI
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	521 895,00		521 895,00	521 895,00	
Constructions	3 835 437,41	567 400,55	3 268 036,86	3 448 067,95	- 180 031
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	282 222,68	162 883,80	119 338,88	146 151,91	- 26 813
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	3 636 394,80	482 000,00	3 154 394,80	3 137 794,80	16 600
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	8 275 949,89	1 212 284,35	7 063 665,54	7 253 909,66	- 190 244
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				3 442,13	- 3 442
Clients et comptes rattachés	64 950,00		64 950,00	58 800,00	6 150
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 802,52		1 802,52	18 624,22	- 16 822
. Personnel					
. Organismes sociaux	25 397,00		25 397,00	6 548,00	18 849
. Etat, impôts sur les bénéfices	69 503,00		69 503,00		69 503
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 450,90		1 450,90	7 649,44	- 6 199
. Autres	2 392 316,06	1 348 566,28	1 043 749,78	453 105,00	590 645
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	67 528,96		67 528,96	38 405,02	29 124
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 885,04		2 885,04	2 474,92	410
TOTAL (II)	2 625 833,48	1 348 566,28	1 277 267,20	589 048,73	688 218
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 901 783,37	2 560 850,63	8 340 932,74	7 842 958,39	497 974



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 228 000,00)	1 228 000,00	1 228 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	121 198,79	121 198,79	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 188 793,89	1 621 337,68	- 432 544
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 157 235,29	-432 543,79	1 589 779
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	3 695 227,97	2 537 992,68	1 157 235
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	371 078,02	424 877,18	- 53 799
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	4 050 161,99	4 270 700,50	- 220 539
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 849,66	61 781,39	- 43 932
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	796,49	829,86	- 33
. Organismes sociaux	1 125,13	29 995,59	- 28 870
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 297,00	- 3 297
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 104,99	28 486,09	- 9 381
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	674,24	7 640,29	- 6 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 594,80	454 594,80	- 280 000
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	10 319,45	22 763,01	- 12 444
TOTAL (IV)	4 645 704,77	5 304 965,71	- 659 261
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	8 340 932,74	7 842 958,39	497 974



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Chiffres d'affaires Nets	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			841,80	2 361,85	- 1 520	-64,36
Autres produits			11,49	348,38	- 337	-96,70
Total des produits d'exploitation (I)			530 182,63	487 774,64	42 408	8,69
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			153 962,48	133 366,65	20 596	15,44
Impôts, taxes et versements assimilés			11 281,37	7 248,46	4 033	55,64
Salaires et traitements			20 450,57	51 365,67	- 30 915	-60,19
Charges sociales			-6 365,84	17 488,39	- 23 854	-136,40
Dotations aux amortissements sur immobilisations			226 135,96	209 099,16	17 037	8,15
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			333 809,69	833 120,95	- 499 311	-59,93
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			378,40	116,84	262	223,86
Total des charges d'exploitation (II)			739 652,63	1 251 806,12	- 512 153	-40,91
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-209 470,00	-764 031,48	554 561	72,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 320 000,00	400 000,00	920 000	230,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			19 116,17	12 376,95	6 739	54,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				36 016,96	- 36 017	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 339 116,17	448 393,91	890 722	198,65
Dotations financières aux amortissements et provisions				380 000,00	- 380 000	-100
Intérêts et charges assimilées			102 857,88	82 690,85	20 167	24,39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			102 857,88	462 690,85	- 359 833	-77,77
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 236 258,29	-14 296,94	1 250 555	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 026 788,29	-778 328,42	1 805 117	231,92



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		56,00	- 56	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		18 279,37	- 18 279	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		18 335,37	- 18 335	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-18 335,37	18 335	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-130 447,00	-364 120,00	233 673	64,17
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 869 298,80	936 168,55	933 130	99,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	712 063,51	1 368 712,34	- 656 649	-47,98
RESULTAT NET	1 157 235,29	-432 543,79	1 589 779	367,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 8 340 932,74 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 157 235,29 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

FAITS MARQUANTS :

Création de la société ICARE LEASING dont ICARE GROUP détient 600 actions. La date de première clôture interviendra le 31.12.2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	de 10 à 50 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	05 ans
Mobilier	de 08 à 10 ans
Matériels et outillages	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	521 895		
Constructions sur sol propre	3 271 959		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	557 342		6 137
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	2 294		8 152
Matériel de transport	73 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	192 384		5 003
Emballages récupérables et divers	1 390		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 620 263		19 292
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 619 795		16 600
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	3 619 795		16 600
TOTAL GENERAL	8 240 058		35 892

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			521 895	
Constructions sur sol propre			3 271 959	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			563 479	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			10 446	
Matériel de transport			73 000	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			197 387	
Emballages récupérables et divers			1 390	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			4 639 555	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			3 636 395	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 636 395	
TOTAL GENERAL			8 275 950	



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	282 088	130 079		412 167
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	99 145	56 089		155 234
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	1 620	2 089		3 709
Matériel de transport	53 400	14 000		67 400
Matériel de bureau, informatique, mobilier	66 505	23 879		90 385
Emballages récupérables et divers	1 390			1 390
TOTAL	504 148	226 136		730 284
TOTAL GENERAL	504 148	226 136		730 284

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	130 079				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	56 089				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	2 089				
Matériel de transport	14 000				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	23 879				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	226 136				
TOTAL GENERAL	226 136				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	482 000			482 000
	1 014 757	333 810		1 348 566
TOTAL Dépréciations	1 496 757	333 810		1 830 566
TOTAL GENERAL	1 496 757	333 810		1 830 566
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		333 810		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 950	64 950	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	25 397	25 397	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	69 503	69 503	
- T.V.A	1 451	1 451	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 392 316	2 392 316	
Débiteurs divers	1 803	1 803	
Charges constatées d'avance	2 885	2 885	
TOTAL GENERAL	2 558 305	2 558 305	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	371 078	54 400	160 080	156 598
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 850	17 850		
Personnel et comptes rattachés	796	796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 125	1 125		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	19 105	19 105		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	674	674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 595	174 595		
Groupe et associés	4 050 162	4 050 162		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 319	10 319		
TOTAL GENERAL	4 645 705	4 329 027	160 080	156 598
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 799			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	21 949			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	58 800
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	25 397
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	84 197

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 163
Dettes fiscales et sociales	1 205
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	9 367

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 885	10 319
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 885	10 319

Commentaires :



Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 228 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Commentaires :



Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	529 329
TOTAL	529 329

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	529 329
TOTAL	529 329

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 026 788	-147 925
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	1 157 235	-147 925

Commentaires :

Il est rappelé que la société est une société mère d'un groupe fiscalement intégré dont nous vous proposons ci après la répartition de l'IS 2023 :

ICARE (fille)

- Résultat fiscal 521 788→ soit un IS de 130 447→

ICARE PIERRE (fille)

- Résultat fiscal de - 25 064→ soit une économie d'IS de 6 266→

HELICOPTERES SANS FRONTIERES (fille)

- Résultat fiscal - 298 230E soit une économie d'IS de 74 557→

ICARE GROUP

- Résultat fiscal de -268 406→ soit une économie d'IS de 67 102→

L'IS net supporté par le groupe est de 0→

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 413
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 413

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires :



Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 228 000	1 228 000	1 228 000	1 260 000	1 260 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	529 329	485 064	359 972	343 000	374 550
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 586 734	589 539	879 238	735 309	483 768
c) Impôt sur les bénéfices	-130 447	-364 120	-55 172	5 156	-24 852
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 717 181	953 659	934 410	730 153	508 620
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 157 235	-432 544	557 881	644 164	415 058
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	20 451	51 366	35 452	4 043	5 896
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-6 366	17 488	76 377	82 327	249 419

Observations complémentaires

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ICARE	300 000	704 347	100,00	1 259 000	1 259 000			27 285 743	385 236	
HSF	1 000 000	-686 187	99,00	998 000	998 000				-299 126	
6 MOUV	149 400	608 318	97,00	824 595	824 595			963 638	129 713	
SKYBIRDSVIEW	20 000	-679 785	70,00	102 000				474 028	-381 065	
PMH TECHNIC	10 000	-73 995	95,00	380 000				950 285	78 129	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
BLONDEFONTAINE	1 000	-33 063	20,00	200	200			6 000	5 519	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Annexes 2024 (suite)

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ICARE FLIGHT ACADEM	50 000		64	32 000	32 000					
FLYING ROBOTS WING	50 000		80	40 000	40 000					
ICARE LEASING	1 000		60	600	600					
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										

Observations complémentaires



ECB

Expertise Comptable
— Conseil —

SAS ICARE

**4 ALLEE DES PEUPLIERS
78350 LES LOGES-EN-JOSAS**

**COMPTES ANNUELS
du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Certif. cofe



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE BERTI (E.C.B)

Bureau principal et siège social : 1 bis, av Christian Doppler – Bâtiment 5 – Parc FARADAY | 77700 SERRIS | 01.60.41.10.78 | www.cabinetecb.com

Bureau secondaire : 33 rue de l' Arcade Paris | 8^{ème} | 01.44.05.07.95 |

Société d'Expertise-Comptable

SAS au capital de 8.375 € | SIRET 428 772 289 000 81 | CODE APE 6920 Z | Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France

SARL ECB&ASSOCIES | 6 bis rue des Clénicolas | 17740 Sainte-Marie de ré | 05.46.42.33.07

Sommaire

Bilan		2
<i>ACTIF</i>		2
	<i>Actif immobilisé</i>	2
	<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>		3
	<i>Capitaux Propres</i>	3
	<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
	<i>Emprunts et dettes</i>	3



COMPTES ANNUELS 2023



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 833,00	5 833,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	896 042,12	502 180,43	393 861,69	460 591,69	- 66 730
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 345 952,00		1 345 952,00	1 345 952,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 539,21		24 539,21	789,21	23 750
TOTAL (I)	2 272 366,33	508 013,43	1 764 352,90	1 807 332,90	- 42 980
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	4 956 066,76		4 956 066,76	3 987 681,03	968 386
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	30 763,50		30 763,50	76 076,94	- 45 313
. Personnel	2 857,31		2 857,31	5 316,74	- 2 459
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 363 936,20		2 363 936,20	772 467,66	1 591 469
. Autres	3 683 300,42		3 683 300,42	3 765 410,25	- 82 110
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 700 789,65		6 700 789,65	8 753 501,35	-2 052 712
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	7 038,79		7 038,79	6 803,02	236
TOTAL (II)	17 744 752,63		17 744 752,63	17 367 256,99	377 496
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation					
TOTAL ACTIF (0 à V)	20 017 118,96	508 013,43	19 509 105,53	19 174 589,89	334 516



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000,00)	300 000,00	300 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	30 000,00	30 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 060,83	42 724,71	- 41 664
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	385 235,72	1 278 336,12	- 893 100
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	288 050,59	334 514,28	- 46 464
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 004 347,14	1 985 575,11	- 981 228
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	48 512,50		48 513
TOTAL (II)	48 512,50		48 513
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	2 300 000,00	2 300 000,00	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	2 300 000,00	2 300 000,00	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	909 732,81	1 404 076,51	- 494 344
. Découverts, concours bancaires		34 502,43	- 34 502
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	233 872,84	512 037,25	- 278 164
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 398 579,30	42 335,92	2 356 243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 952 913,00	11 972 825,99	-1 019 913
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	54 499,76	51 314,02	3 186
. Organismes sociaux	114 949,81	152 065,04	- 37 115
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 410 868,97	675 127,08	735 742
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 942,04	44 730,54	- 22 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	58 887,36		58 887
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	16 156 245,89	14 889 014,78	1 267 231
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	19 509 105,53	19 174 589,89	334 516



ICARE
Société par actions simplifiée
Au capital de 300.000 €
Siège social : 4, allée des Peupliers - 78350 LES-LOGES-EN-JOSAS
530 118 389 RCS Versailles

La « **Société** »

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 Septembre,
À 11h30,

La société ICARE GROUP (l'« **Associé Unique** »), société à responsabilité limitée au capital de 1.228.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 833 597 164, siège social sis 4, allée des Peupliers, à LES LOGES EN JOSAS (78350), représentée par son gérant Monsieur Bertrand VILMER,

Agissant en sa qualité d'Associé unique de la société ICARE (la « **Société** »), une société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros, dont le siège social est 4, allée des Peupliers, à LES LOGES EN JOSAS (78350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 530 118 389, représentée par son Président ICARE GROUP, elle-même représentée par son gérant Monsieur Bertrand VILMER,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Président de la Société a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Le cabinet A4 Partners, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement avisé de l'ordre du jour des présentes décisions, est absent et excusé.

Ces documents ainsi que l'inventaire ont été adressés à l'Associé Unique et au Commissaire aux Comptes de la Société dans les délais prescrits par la loi et les statuts.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. Lecture du rapport de gestion et présentation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice ;
5. Rappel des dividendes précédents ;
6. Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
7. Conventions visées aux articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce ;
8. Quitus au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;



9. Pouvoirs pour formalités.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation au commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2023 ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des décisions proposées.

Le Président de la Société demande qu'il lui soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués à l'Associé Unique, ou, le cas échéant, tenu à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par la réglementation applicable.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Puis, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice de 385.235,72 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan et des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2023, décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 385.235,72 euros au poste « Autres Réserves ».

Le compte « Autres Réserves » passera ainsi de 1.060,83 euros à 386.296,55 euros.

La réserve légale étant déjà dotée dans les limites légales, l'Associé Unique décide de distribuer, à titre de dividendes, la somme de 385.000 euros à l'Associé Unique, soit un dividende de vingt-cinq euros et soixante-six centimes (25,66 €) pour chacune des 15.000 actions composant le capital social de la Société.

L'Associé Unique décide que la somme de 385.000 euros sera prélevée en totalité sur le compte « Autres Réserves », qui passera de 386.296,55 euros à 1.296,55 euros.

L'Associé Unique décide que le dividende, dont la distribution vient d'être décidée, sera mis en paiement à compter de ce jour.



TROISIEME DECISION

Rappel des dividendes précédents

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes en €	Autres revenus distribués	
31-déc-2022	1.320.000 euros		
31-déc-2021	400.000 euros		
31-déc-2020	800.000 euros		

QUATRIEME DECISION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

L'Associé Unique approuve le montant des charges et amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 8.269 euros.

CINQUIEME DECISION

Conventions visées aux articles L. 227-10 et L. 227-11 du Code de commerce

L'Associé Unique prend acte que les conventions réglementées suivantes sont intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. La convention d'intégration fiscale conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 29 janvier 2019, reconduite tacitement chaque année, la Société prenant en charge la quote-part d'IS de la société ICARE au 31 décembre 2023, la charge de l'intégration fiscale étant de 130 447 euros ;

Nous vous demandons de bien vouloir prendre que les conventions réglementées suivantes ont poursuivi leur exécution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. La convention d'assistance conclue entre la Société ICARE GROUP et les société ICARE, HELICOPTERES SANS FRONTIERES et AEROJET le 2 janvier 2019. Au 31 décembre 2023, la société ICARE a versé à ICARE GROUP la somme de 300 000 euros HT ;
2. La convention de bail conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 1^{er} janvier 2018. Au titre de l'exercice 2023, la Société a payé un montant de loyer de 6.000 € HT et de 600 € HT de charges.

SIXIEME DECISION

Quitus

L'Associé Unique donne *quitus* au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-

verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique de la Société.



SARL ICARE GROUP
Par : Bertrand VILMER

ICARE GROUP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.228.000 euros
Siège social : 4, allée des Peupliers – 78350 Les Loges-en-Josas
RCS Versailles 833 597 164

la « **Société** »

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 octobre,
À 9 heures,

Les associés de la société ICARE GROUP, une société à responsabilité limitée au capital de 1.228.000 euros, dont le siège social est situé 4, allée des peupliers à Les Loges-en-Josas (78350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 833 597 164, représentée par Monsieur Bertrand VILMER en sa qualité de gérant (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») au siège social de la Société.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Bertrand VILMER en sa qualité de Gérant de la Société (le « **Président** »).

Le Président constate que sont présents à l'Assemblée Générale, les associés suivants :

- **Bertrand Albert Cléophas VILMER**, titulaire de.....1.227.998 parts sociales ;
 - **Diane Line VILMER**, titulaire de.....1 part sociale ;
 - **Lorenzo Cléophas VILMER**, titulaire de.....1 part sociale ;
- TOTAL.....1.228.000 parts sociales.**

Le Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

L'ensemble des associés de la Société étant présents à l'Assemblée Générale, celle-ci est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer en tant qu'assemblée générale ordinaire sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et présentation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Rappel des dividendes précédents ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Conventions visées aux articles L.223-19 du Code de commerce ;
- Quitus à la Gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Examen du mandat du Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale les documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation au commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion de la Gérance ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2023 ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président demande qu'il lui soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués aux associés, ou, le cas échéant, tenus à leur disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par la loi.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président offre la parole aux personnes assistant à l'Assemblée Générale.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de la Gérance et connaissance prise du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

Décide d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant ressortir un bénéfice d'un montant de 1.157.235,29 euros.

Décide d'approuver également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance,

Décide d'approuver la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée, et d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme **1.157.235,29** euros au compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le poste « Autres réserves » passera de **2.346.029,18** euros au compte « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Rappel des dividendes précédents

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, constate que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes en €	Autres revenus distribués	
31-déc-22	0 euro		
31-déc-21	100.000 euros		
31-déc-20	120.000 euros		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance,

Approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 10.340 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Ratification des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

L'Assemblée Générale,

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve les conventions qui y sont visées et en ratifie les termes :

à savoir :

1. La convention d'intégration fiscale conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 29 janvier 2019, reconduite tacitement chaque année, le produit d'IS net généré par le groupe s'élève à 130 447 euros au profit de la société ;
2. La convention de mise à disposition d'un local conclue entre la société ICARE GROUP et l'EIRL VILMER EXPERTISES le 17 octobre 2017, reconduite tacitement chaque année. La Société a perçu une recette de loyer de 150 € HT par mois au titre de l'exercice 2023 ;
3. La convention de mise à disposition d'un local conclue entre la société ICARE GROUP et la SCI ICARE PIERRE le 17 octobre 2018, reconduite tacitement chaque année. Aucun loyer n'a été versé au titre de l'exercice 2023.

En application de l'article R223-16 du Code de commerce, les conventions réglementées suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale des associés ont poursuivi leur exécution au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

1. La convention d'assistance conclue entre la Société ICARE GROUP et les sociétés ICARE, HELICOPTERES SANS FRONTIERES et AEROJET le 2 janvier 2019. Au titre de l'exercice 2023, la société ICARE a facturé 300 000 € HT, HSF a facturé 1 000 € HT et AEROJET a facturé 0 € HT (étant précisé que la société AEROJET a été dissoute le 24 août 2023) ;
2. La convention de mise à disposition d'un local conclue entre la société ICARE GROUP et Monsieur Bertrand VILMER le 5 janvier 2018. Au titre de l'exercice 2023, la Société a reçu une recette de loyer de 27 600€ HT /mois et de 3 000€ HT de charges ;
3. La convention de bail conclue entre la société ICARE GROUP et la société ICARE le 1er janvier 2018. Au titre de l'exercice 2023, la Société a reçu une recette de loyer 6 000€ HT et de 600€ HT de charges.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Examen du mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion,

Constate l'expiration au 31 décembre 2023, du mandat du commissaire aux comptes titulaire :

- A4 PARTNERS, 66, avenue des Champs-Élysées à Paris (75008), en tant que commissaire aux comptes titulaire,

Et, en conséquence,

Décide de nommer ladite société A4 PARTNERS, domicilié professionnellement au 66, avenue des Champs-Élysées à Paris (75008), en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2030 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que la société A4 PARTNERS a fait connaître à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Quitus à la Gérance

L'Assemblée Générale,

Donne quitus entier et sans réserve à la Gérance en fonction pour l'exercice de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 octobre 2023, Monsieur Patrick JOUBERT et Monsieur Laurent GAREAU et du 1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2023, Monsieur Bertrand VILMER.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les Associés et répertorié sur le registre des décisions des Assemblées Générales.

Monsieur Bertrand VILMER
Gérant

Bertrand Albert Cléophas VILMER
Associé

Diane Line VILMER
Associée

Lorenzo Cléophas VILMER
Associé



ECB

Expertise Comptable
— Conseil —

SARL ICARE GROUP

**4 ALLEE DES PEUPLIERS
78350 LES LOGES-EN-JOSAS**

**COMPTES ANNUELS
du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Ce l'pe c'pe



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE BERTI (E.C.B)

Bureau principal et siège social : 1 bis, av Christian Doppler – Bâtiment 5 – Parc FARADAY | 77700 SERRIS | 01.60.41.10.78 | www.cabinetecb.com

Bureau secondaire : 33 rue de l' Arcade Paris | 8^{ème} | 01.44.05.07.95 |

Société d'Expertise-Comptable

SAS au capital de 8.375 € | SIRET 428 772 289 000 81 | CODE APE 6920 Z | Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France

SARL ECB&ASSOCIES | 6 bis rue des Clénicolas | 17740 Sainte-Marie de ré | 05.46.42.33.07

Sommaire

Compte de résultat _____ 2



BN

COMPTES ANNUELS 2023



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Chiffres d'affaires Nets	529 329,34		529 329,34	485 064,41	44 265	9,13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			841,80	2 361,85	- 1 520	-64,36
Autres produits			11,49	348,38	- 337	-96,70
Total des produits d'exploitation (I)			530 182,63	487 774,64	42 408	8,69
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			153 962,48	133 366,65	20 596	15,44
Impôts, taxes et versements assimilés			11 281,37	7 248,46	4 033	55,64
Salaires et traitements			20 450,57	51 365,67	- 30 915	-60,19
Charges sociales			-6 365,84	17 488,39	- 23 854	-136,40
Dotations aux amortissements sur immobilisations			226 135,96	209 099,16	17 037	8,15
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			333 809,69	833 120,95	- 499 311	-59,93
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			378,40	116,84	262	223,86
Total des charges d'exploitation (II)			739 652,63	1 251 806,12	- 512 153	-40,91
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-209 470,00	-764 031,48	554 561	72,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 320 000,00	400 000,00	920 000	230,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			19 116,17	12 376,95	6 739	54,45
Reprises sur provisions et transferts de charges				36 016,96	- 36 017	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			1 339 116,17	448 393,91	890 722	198,65
Dotations financières aux amortissements et provisions				380 000,00	- 380 000	-100
Intérêts et charges assimilées			102 857,88	82 690,85	20 167	24,39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			102 857,88	462 690,85	- 359 833	-77,77
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 236 258,29	-14 296,94	1 250 555	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 026 788,29	-778 328,42	1 805 117	231,92

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		56,00	- 56	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		18 279,37	- 18 279	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		18 335,37	- 18 335	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-18 335,37	18 335	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-130 447,00	-364 120,00	233 673	64,17
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 869 298,80	936 168,55	933 130	99,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	712 063,51	1 368 712,34	- 656 649	-47,98
RESULTAT NET	1 157 235,29	-432 543,79	1 589 779	367,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



A4 Partners

Immeuble D1
66, Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tel. +33 (0)1 55 74 69 69
www.groupea4.com

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

ICARE

S.A.S.U au capital de 300 000 €
4, allée des Peupliers
78350 LES LOGES EN JOSAS
R.C.S. Versailles : 530 118 389

A 4 Partners est membre du Groupe A4.

A4 Partners est membre du Groupe A4 - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à PARIS
SAS au capital de 49 028 euros - RCS PARIS 484 214 291 - TVA intracommunautaire FR82484214291



A4 Partners

Immeuble D1
66, Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
Tel. +33 (0)1 55 74 69 69
www.groupea4.com

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ICARE

S.A.S.U au capital de 300 000 €

4, allée des Peupliers

78350 LES LOGES EN JOSAS

R.C.S. Versailles : 530 118 389

A 4 Partners est membre du Groupe A4.

A4 Partners est membre du Groupe A4 - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à PARIS
SAS au capital de 49 028 euros - RCS PARIS 484 214 291 - TVA intracommunautaire FR82484214291

© 2024 Groupe A4

ICARE

S.A.S.U au capital de 300 000 €

4, allée des Peupliers

78350 LES LOGES EN JOSAS

R.C.S. Versailles : 530 118 389

A l'Associée Unique de la Société ICARE,

1. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

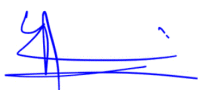
Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 17 octobre 2024

A 4 Partners

Commissaire aux Comptes



Marc LUCCIONI
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 833,00	5 833,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	896 042,12	502 180,43	393 861,69	460 591,69	- 66 730
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 345 952,00		1 345 952,00	1 345 952,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 539,21		24 539,21	789,21	23 750
TOTAL (I)	2 272 366,33	508 013,43	1 764 352,90	1 807 332,90	- 42 980
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	4 956 066,76		4 956 066,76	3 987 681,03	968 386
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	30 763,50		30 763,50	76 076,94	- 45 313
. Personnel	2 857,31		2 857,31	5 316,74	- 2 459
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 363 936,20		2 363 936,20	772 467,66	1 591 469
. Autres	3 683 300,42		3 683 300,42	3 765 410,25	- 82 110
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 700 789,65		6 700 789,65	8 753 501,35	-2 052 712
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	7 038,79		7 038,79	6 803,02	236
TOTAL (II)	17 744 752,63		17 744 752,63	17 367 256,99	377 496
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF (0 à V)	20 017 118,96	508 013,43	19 509 105,53	19 174 589,89	334 516



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000,00)	300 000,00	300 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	30 000,00	30 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 060,83	42 724,71	- 41 664
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	385 235,72	1 278 336,12	- 893 100
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	288 050,59	334 514,28	- 46 464
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 004 347,14	1 985 575,11	- 981 228
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	48 512,50		48 513
TOTAL (II)	48 512,50		48 513
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	2 300 000,00	2 300 000,00	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	2 300 000,00	2 300 000,00	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	909 732,81	1 404 076,51	- 494 344
. Découverts, concours bancaires		34 502,43	- 34 502
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	233 872,84	512 037,25	- 278 164
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 398 579,30	42 335,92	2 356 243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 952 913,00	11 972 825,99	-1 019 913
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	54 499,76	51 314,02	3 186
. Organismes sociaux	114 949,81	152 065,04	- 37 115
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 410 868,97	675 127,08	735 742
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 942,04	44 730,54	- 22 789
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	58 887,36		58 887
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	16 156 245,89	14 889 014,78	1 267 231
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	19 509 105,53	19 174 589,89	334 516



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	26 814 747,95	470 995,00	27 285 742,95	34 259 370,52	-6 973 628
Chiffres d'affaires Nets	26 814 747,95	470 995,00	27 285 742,95	34 259 370,52	-20,36
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			67 598,75	67 599	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			55 589,33	1 041 214,89	-985 626
Autres produits			596 126,83	268 168,08	327 959
Total des produits d'exploitation (I)			28 005 057,86	35 568 753,49	-7 563 696
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			26 340 383,65	31 291 094,48	-4 950 711
Impôts, taxes et versements assimilés			29 526,09	47 582,90	-18 057
Salaires et traitements			486 804,94	558 478,67	-71 674
Charges sociales			198 481,67	231 003,12	-32 521
Dotations aux amortissements sur immobilisations			107 563,32	124 696,92	-17 134
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			453 755,64	594 446,85	-140 691
Total des charges d'exploitation (II)			27 616 515,31	32 847 302,94	-5 230 788
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			388 542,55	2 721 450,55	-2 332 908
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			90 655,48	76 583,52	14 072
Reprises sur provisions et transferts de charges			40 000,00		40 000
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			130 655,48	76 583,52	54 072
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			5 334,00	7 479,57	-2 146
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			5 334,00	7 479,57	-2 146
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			125 321,48	69 103,95	56 218
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			513 864,03	2 790 554,50	-2 276 690



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	61 213,15		61 213	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	61 213,15		61 213	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 645,00	68,00	4 577	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 000,00	7 391,87	32 608	441,14
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 749,46	1 071 135,51	-1 056 386	-98,62
Total des charges exceptionnelles (VIII)	59 394,46	1 078 595,38	-1 019 201	-94,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 818,69	-1 078 595,38	1 080 414	100,17
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	130 447,00	433 623,00	- 303 176	-69,92
Total des Produits (I+III+V+VII)	28 196 926,49	35 645 337,01	-7 448 411	-20,90
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	27 811 690,77	34 367 000,89	-6 555 310	-19,07
RESULTAT NET	385 235,72	1 278 336,12	- 893 100	-69,86
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 19 509 105,53 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 385 235,72 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

SITE INTERNET	de 01 à 03 ans
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	05 ans
MATERIEL DE TRANSPORT VOLANT	de 03 à 15 ans
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	de 03 à 05 ans
MOBILIER	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 833		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	847 906		40 833
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 302		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	855 209		40 833
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 385 952		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	789		23 750
TOTAL	1 386 741		23 750
TOTAL GENERAL	2 247 783		64 583

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			5 833	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			847 906	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			48 136	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			896 042	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		40 000	1 345 952	
Autres titres immobilisés			24 539	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		40 000	1 370 491	
TOTAL GENERAL		40 000	2 272 366	



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	5 833			5 833
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	389 134	101 689		490 823
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 483	5 874		11 357
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	394 617	107 563		502 180
TOTAL GENERAL	400 450	107 563		508 013

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	101 689			14 749	61 213
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 874				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	107 563			14 749	61 213
TOTAL GENERAL	107 563			14 749	61 213

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	334 514	14 749	61 213	288 051
TOTAL Provisions réglementées	334 514	14 749	61 213	288 051
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	2 300 000			2 300 000
TOTAL Provisions	2 300 000			2 300 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	40 000		40 000	
TOTAL Dépréciations	40 000		40 000	
TOTAL GENERAL	2 674 514	14 749	101 213	2 588 051
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		14 749	40 000 61 213	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	24 539		24 539
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 956 067	4 956 067	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 857	2 857	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	2 363 936	2 363 936	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	6 723	6 723	
Groupe et associés	3 670 727	3 670 727	
Débiteurs divers	36 614	36 614	
Charges constatées d'avance	7 039	7 039	
TOTAL GENERAL	11 068 502	11 043 963	24 539
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	909 733	434 651	475 082	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 952 913	10 952 913		
Personnel et comptes rattachés	54 500	54 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 950	114 950		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	1 410 869	1 410 869		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	21 942	21 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	233 873	233 873		
Autres dettes	58 887	58 887		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	13 757 667	13 282 585	475 082	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	494 344			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	4 478 222
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	12 573
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	4 490 795

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 117 452
Dettes fiscales et sociales	92 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	58 887
TOTAL	4 268 642

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 039	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 039	

Commentaires :



Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	20,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Commentaires :



Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	27 285 743
TOTAL	27 285 743

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	26 814 748 470 995
TOTAL	27 285 743

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	513 864	129 992
Résultat exceptionnel (et participation)	1 819	455
Résultat comptable	385 236	130 447

Commentaires :

Il est rappelé que la société est une société membre d'un groupe fiscalement intégré dont nous vous proposons ci-après la répartition de l'IS 2023 :

- ICARE (filie)

Résultat fiscal 521 788⁻ soit un IS de 130 447⁻

- ICARE PIERRE (filie)

Résultat fiscale de - 25 064⁻ soit une économie d'IS de 6 266⁻

- HELICOPTERES SANS FRONTIERES (filie):

Résultat fiscal de -298 230⁻ soit une économie d'IS de 74 557⁻

ICARE GROUP (mère)

- Résultat fiscal de -268 406⁻ soit une économie d'IS de 67 102⁻

L' IS total supporté par le groupe est de 0⁻

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	16 882
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	16 882

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	6	

Commentaires :



Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives	27 285 743	34 259 371	29 158 056	9 771 747	10 503 312
a) Chiffre d'affaires hors taxes	536 782	1 984 726	1 468 533	1 313 186	1 477 407
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	130 447	433 623	119 066	199 777	189 988
c) Impôt sur les bénéfices	406 335	1 551 103	1 349 467	1 113 409	1 287 419
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	385 236	1 278 336	398 695	740 857	637 937
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :	6	7	6	4	3
a) Nombre de salariés	486 805	558 479	499 301	318 629	263 728
b) Montant de la masse salariale	198 482	231 003	215 829	142 932	116 651
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires



Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ICARE PIERRE	1 346 000	1 251 254	99,99	1 345 952				44 635	-25 064	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	1 320 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES:	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

SAS ICARE

4 ALLEE DES PEUPLIERS 78350 LES LOGES-EN-JOSAS

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2024)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS ICARE

du

Adresse 4 ALLEE DES PEUPLIERS 78350 LES LOGES-EN-JOSAS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	JOUBERT Patrick Directeur d'exploitation				80 chemin de l'esperol3090 AIX EN PROVENCE			
2	GAREAU Laurent DIRECTEUR ADMINSTRATIF ET FINANCIER"				2 Bis rue Georges Clémenceau 69660 COLLONGES A			
3	BEAUDRU Eric Adjoint au Directeur d'Exploitation				9 Impasse du Clos Orangers 33200 BORDEAUX			
4	GERARD PierreGestionnaire de marché de MCO				73 Impasse des Pâquerettes Le Peyron 83340 FLASSA			
5	BRAULT Christophe Gestionnaire de prest. technique et logistiqu				40 rue des Ecoles 05110 LA SAULCE			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	94 959			94 959				94 959
2	91 868			91 868				91 868
3	68 135			68 135				68 135
4	68 011			68 011				68 011
5	60 015			60 015				60 015
6								
7								
8								
9								
10								
**	382 988			382 988				382 988

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	11 601
Total	15 276

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables 9	
- de l'exercice . 2023... (total col.9 + total col.10) 10	398 264	- de l'exercice . 2023... 10	521 788
- de l'exercice précédent 10	427 638	- de l'exercice précédent 10	1 734 491
Nom et qualité du signataire BERTRAND VILMER Président		À LES LOGES-EN-JOSAS, le 15/05/2024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



h

1

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit					2468
<i>(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé sur le déficit de l'exercice /a	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

SAS ICARE

[illegible]

SAS ICARE

4 ALLEE DES PEUPLIERS 78350 LES LOGES-EN-JOSAS

(2024)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SAS ICARE

Charges à payer	Montant
604500 FNP INEO SC NOV/DEC 2023	1 716 778
445860 FNP INEO SC NOV/DEC 2023	343 356
604500 FNP INEO GN NOV/ DEC 2023	759 318
445860 FNP INEO GN NOV/ DEC 2023	151 864
622601 FNP ECB 2023	9 350
445860 FNP ECB 2023	1 870
622602 FNP CROWE 2023	10 000
445860 FNP CROWE 2023	2 000
604300 HBG NOV+ DEC 350471.67	194 706
445860 HBG NOV+ DEC 350471.67	38 941
604300 FNP HBG	128 269
445860 FNP HBG	25 654
604601 FNP SAF	115 350
445860 FNP SAF	23 070
604601 FNP SAF	224 250
445860 FNP SAF	44 850
604800 AERO TRAINING 12.2023	1 693
445860 AERO TRAINING 12.2023	339
604000 FNP SKYBIRDSVIEW	49 891
445860 FNP SKYBIRDSVIEW	9 978
604500 FNP INEO SC NOV/DEC 23	81 510
445860 FNP INEO SC NOV/DEC 23	16 302
604500 INEO DMA REGUL PRIX	39 960
445860 INEO DMA REGUL PRIX	7 992
604000 AIRBUS 09/23-12/2023	8 837
445860 AIRBUS 09/23-12/2023	1 767
604500 FNP INEO GENDARMERIE	10 661
445860 FNP INEO GENDARMERIE	2 132
758100 AVOIR INEO A ANNULER	24 750
758100 AVOIR INEO A ANNULER	23 250
625100 CB PJ MANQUANTS	12 764
622603 TEMIME	30 000
445860 TEMIME	6 000
706005 AAE DMAE F2023-43	44 198
445877 AAE DMAE F2023-43	8 840
658100 PENALITES FACTURES F2023-03	5 850
641200 PROV CP 31/12/2023 + RTT	52 889
6333+6312 FCP/TA	1 454
645900 CS/PROV CP 31/12/2023	21 507
645900 PROV CS/RTT 31.12.2023	1 288
637100 C3S 2023	15 164

SADE Experts-comptables Janvier 2024



CA20CHAAVA

SAQE Experts-comptables janvier 2024